

M. Ameur présente, devant le Conseil de gouvernement, le programme national d'estivage des MRE

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-05-2010 20:52:29

Le projet du programme national d'accompagnement de l'estivage des MRE sur le territoire national durant cette année a été au centre d'un exposé du ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, M. Mohamed Ameur, lors du Conseil de gouvernement réuni, jeudi à Rabat, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion du Conseil, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri, a indiqué que M. Ameur a précisé que ce projet comprend les quatre volets "administratif et juridique", "culturel et récréatif", "économique et développement" et "information et communication".

Le volet administratif et juridique consiste notamment à assurer une permanence efficace, à renforcer les services d'accueil, à créer "Dar Al Maghariba" (maisons des marocains) dans les villes de Casablanca, Agadir, Tanger et Oujda, à dynamiser le comité central pour le traitement des doléances et organiser des ateliers de sensibilisation et de formation en matière de droit de la famille, a dit M. Ameur.

S'agissant du volet culturel et récréatif, le ministre a indiqué qu'il concerne notamment l'organisation d'universités d'été au profit de 600 jeunes marocains du monde dans 11 villes marocaines, la participation de 160 enfants issus de familles démunies aux programmes des colonies de vacances, outre la participation de 230 jeunes marocains résidant à l'étranger à la célébration du 11-ème anniversaire de la Fête du Trône.

Ce volet porte également sur l'organisation du premier forum des jeunes marocains du monde, avec la participation de 500 jeunes de l'étranger et d'autres du Maroc, ainsi que du 7-ème Raid des Marocains du Monde, avec la participation d'une centaine de participants.

L'aspect économique et de développement du programme national d'accompagnement consiste quant à lui, au suivi de la dynamisation du Fonds "MDM Invest", à la création de 1.000 PME des MRE en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et au suivi de l'exécution des projets de la communauté marocaine à l'étranger, dans le cadre du programme du développement territorial durable des oasis du Sud, a ajouté M. Ameur.

Le volet "information et communication" porte essentiellement sur le lancement de la nouvelle version du portail électronique du ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger et la présentation du guide des MRE (2010) en plusieurs langues.

Il concerne aussi plusieurs supports sur les questions des Marocains du monde et l'organisation de rencontres d'information avec cette catégorie sociale dans les préfectures et provinces du Royaume.

M. Ameur a passé en revue les nouveautés de l'opération du transit au titre de cette année, particulièrement le début de fonctionnement du port Tanger Med, l'accueil des croisières aller-retour entre Tanger et Algésiras et la réduction d'une heure de l'opération de transit.

Il s'agit aussi de l'amélioration de la qualité des services d'accueil, la coïncidence de l'opération de transit avec le mois sacré du Ramadan, le lancement officiel de l'opération "Marhaba" le 5 juin au lieu du 10 juin et l'entrée en vigueur du passeport biométrique.

L'opération de transit 2010, explique le ministre, vise à assurer la fluidité des déplacements à travers les postes frontières, ainsi que l'ordre public, la sécurité et la prévention, à garantir l'assistance sociale et la proximité administrative et à développer la communication et la sensibilisation.

Pour sa part, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a présenté un exposé sur sa participation, les 23 et 24 mai à Ryad, à la première conférence internationale du patrimoine architectural dans les pays islamiques.

Cette conférence a été une occasion pour souligner la richesse et la diversité culturelle du Maroc et mettre en valeur son patrimoine architectural, a-t-il dit.

MAPF